

Approbation

	a	m	j
 François Brassard Dir. adjoint Infrastructure mesure avancée	30/12	07	12
 François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux	30/12	07	12

No dossier : 235

Titre d'emploi : **Commis – Qualité du mesurage**

Groupe: A

**NATURE DU TRAVAIL**

Tenir à jour la localisation des appareils de mesurage à travers la province, en conformité avec les normes de Mesures Canada et dans le respect de la politique qualité. Effectuer la saisie des informations relatives à la création, la mise à jour et le suivi des appareils et en assurer la disponibilité aux utilisateurs.

**TÂCHES TYPES**

1. Recevoir et assurer la validité des demandes de création, de modification et de correction acheminées par les sites sous forme de requêtes ou de rapports et en effectuer le traitement.
2. Recueillir, analyser et faire le suivi des demandes pour permettre la pose/dépose des appareils de comptage. Effectuer les recherches et corriger le statut, la certification et la validité d'étalonnage des appareils du parc. Au besoin, émettre des plaques signalétiques à l'aide du tableau de codifications. Clôturer les demandes à la fin du processus.
3. Émettre les demandes de vérification aux inspecteurs mesurage. Acheminer les demandes de corrections aux intervenants concernés et en assurer le suivi.
4. Procéder à la certification des appareils: Rassembler les divers documents, valider l'information, compléter les fiches dans le système et faire créer les certificats.
5. Créer, compléter et mettre à jour au système les dossiers d'appareils de comptage, de transformateurs ou autres. Sur demande, effectuer les entrées, sorties et transferts des appareils vers le magasin requis.
6. Participer à la prise d'inventaire des appareils. Corriger les dossiers afin d'assurer l'exactitude de la localisation des appareils.
7. Compléter les informations nécessaire à l'émission des ordres d'échantillonnage et d'étalonnage des appareils.
8. Prendre connaissance des demandes reçues dans la boîte aux lettres Qualité du mesurage, traiter les demandes et les clôturer.
9. Fournir les données concernant l'historique de consommation des clients afin de répondre aux demandes de Mesures Canada.
10. Répondre aux questions des vérificateurs internes et externes concernant la localisation des appareils.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	1	1	2	2	2	2	2	3	2	1	185	3
POINTAGE	30	9	5	8	28	14	30	12	15	28	6	185	3

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale

Date officielle : 2005 / 12 / 31  
A M J